

maillon. sm. Anneau d'une chaîne.

maillot. sm. Langes et bandes dont on enveloppe un enfant au berceau. || Fig. Première enfance : depuis le maillot. || Caleçon ou pantalon collant à l'usage des danseurs de théâtre, des saltimbanques, etc.

Maillotins. Nom donné aux hommes du peuple révoltés à Paris pendant la minorité de Charles VI (1381) ; ainsi appelés parce qu'ils étaient armés de maillots.

Maimonide. (1135-1204.) Le plus savant rabbin juif du moyen âge, né à Cordoue ; auteur d'un commentaire sur le *Talmud*.

main. sf. (l. manus.) Partie du corps humain qui s'étend depuis le poignet jusqu'à l'extrémité des doigts. (Fig., V. SYSTÈME MUSCULAIRE.) || Fig. Puissance, influence : la mort étend sa main sur tous. || Habilité d'exécution chez un artiste : tableau fait de main de maître. || En venir aux mains, combattre. || Demander la main de qqn., demander en mariage. || Lever la main, affirmer en justice. || Lever la main sur qqn., le frapper. || Forcer la main, contraindre. || Avoir la haute main, occuper un haut poste. || Tenir la main à qq. chose, y veiller. || Faire main basse sur, s'emparer de. || Tendre la main, demander l'aumône. || Avoir une belle main, une belle écriture. || De longue main, depuis longtemps. || Avoir la main heureuse, réussir dans tout ce qu'on entreprend. || Se laver les mains d'une chose, en dégager sa responsabilité. || Mettre la dernière main, achever. || De main en main, d'une personne à l'autre. || De la main à la main, directement. || A pleines mains, libéralement. || Sous main, en secret. || Jeu de mains, jeu qui consiste à se donner des coups. || Main de justice, sceptre royal, terminé par une main. || Main courante, registre de commerce appelé aussi *brouillard*. || Main de papier, cahier de 25 feuilles. || Anneau de fer au bout de la corde d'un puits. || Aux cartes, levée : avoir fait deux mains.

main-d'œuvre. sf. Façon, travail de l'ouvrier. || Pl. Des mains-d'œuvre.

Maine (La). Riv. qui arrose le dpt de la Vendée, et se jette dans la Sèvre-Nantaise ; 68 km.

Maine (La). Riv. formée par la Sarthe grossie du Loir et par la Mayenne ; arrose Angers et se jette dans la Loire au bout de 12 km.

Maine. Anc. prov. de France. Capit. : le Mans. Reunée à la couronne sous Louis XI ; a formé les dpts de la Sarthe et de la Mayenne.

Maine. Un des États de l'Amérique du Nord, sur l'Atlantique, à l'E. du Canada ; 660 000 h. Ch.-l. : Augusta, 10 000 h.

Maine (Duc du). (1670-1736.) Fils légitimé de Louis XIV et de Mme de Montespan ; épousa une petite-fille du grand Condé ; fut entraîné par elle dans une conspiration contre le Régent.

Maine de Biran. (1766-1824.) Philosophe métaphysicien français, né près de Bergerac.

Maine-et-Loire (Dpt de). Préf. : Angers, c. d'appel et f. S.-Préf. : Baugé, Cholet, Saumur, Segré. 9e corps d'armée (Tours) ; acad. de Rennes. Formé par l'Anjou. — 5 arr., 31 cant., 381 comm. ; 618 500 h. ; 711 757 hect.

main-forte. sf. Assistance qu'on donne à qqn. ; prêter main-forte. || Secours qu'on prête aux agents de la justice.

Mainfroi ou Manfred. S'empara du trône au détriment de Conradin, son neveu (1254) ; roi des Deux-Siciles (1258) ; vaincu et tué à la bataille de Benevent (1266).

mainlevée. sf. Procéd. Acte judiciaire ou volontaire qui lève l'empêchement résultant d'une saisie, d'une opposition, d'une inscription hypothécaire.

mainmise. sf. Jurispr. Action de saisir.

mainmortable. adj. 2 g. Jurispr. Sujet au droit de mainmorte.

mainmorte. sf. État des vassaux qui étaient attachés à la glèbe, et privés de la faculté de disposer de leurs biens. || Biens de mainmorte, qui ne sont pas sujets à passer aux héritiers de ceux qui les administrent, comme les biens des hôpitaux, des communautés, etc.

maint, aint. adj. Plusieurs, beaucoup : maintes fois. — Souvent il se répète : il a fait mainte et mainte difficulté.

maintenant. adv. A présent, à cette heure. || MAINTENANT QUE. loc. conj. A présent que. || SYN. Actuellement, aujourd'hui, présentement.

maintenir. va. (c. tenir.) Tenir ferme et fixe. || Fig. Conserver dans le même état : maintenir un règlement. || Affirmer, soutenir : je maintiens ce que j'ai dit. || SYN. Soutenir.

Maintenon. 2 000 h. Cton (Eure-et-Loir), arr. de Chartres, sur l'Eure ; 60.

Maintenon (Françoise d'Aubigné, marquise de). (1635-1719.) Petite-fille de Théodore-Agrrippa d'Aubigné ; veuve du poète Scarron ; devint femme de Louis XIV par un mariage secret ; fonda St-Cyr pour l'éducation des jeunes filles nobles et pauvres.

maintenue. sf. Jurispr. Confirmation, par jugement, dans la possession d'un bien.

maintien. sm. Conservation : le maintien des lois. || Air du visage, habitude du corps : maintien gracieux. || Perdre son maintien, être déconcerté. || SYN. Contenance, port.

matolique. sf. Le même que *majolique*.

maire. sm. (l. major, plus grand.) Premier officier municipal d'une ville, d'une commune. || Adjoint au maire, officier municipal qui remplace le maire. || Maire du palais, celui qui avait l'administration des affaires de l'État, sous les rois mérovingiens.

mairesse. sf. Femme d'un maire.

Mairet (Jean). (1604-1686.) Poète dramatique français, brilla jusqu'à Corneille.

mairie. sf. Fonctions de maire. || Bâtiment où se tient l'administration municipale.

mais. conj. (l. magis, plus.) Sert à marquer opposition, restriction, exception, différence, augmentation, diminution : il a soixante ans, mais il est encore jeune. || SM. Objection : tout irait bien, seulement il y a un mais. || ADV. Plus. || N'en pouvoir mais, n'être pas cause de ce qui arrive.

mais. sm. [ice.] (m. hattiën.) Genre de graminées à haute tige, dont les grains sont enchâssés sur un gros épi. (Fig.) || Grains de cette plante : égrener le mais. || Sa farine : bouillie de mais.

maison. sf.

(l. mansio.) Bâtiment servant de logis. || Logement que l'on habite : venez à la maison. || Ménage ; tenir sa maison avec soin. || Personnes qui vivent ensemble dans une même maison, qui y composent une famille ; maîtresse de maison. || Famille, race : maison souveraine. || Les domestiques d'une famille : avoir une nombreuse maison. || Établissement : maison de commerce, de banque. || Maison de ville ou maison commune, hôtel de ville. || Maison d'arrêt, prison. || Maison de santé, établissement où l'on prend en pension des malades pour les traiter.



Mais.